

**Le 8 avril 2015**

[Traduction]

## **Personnes âgées**

**M. Fitch** : Comme vient de le dire le député, il s'agit d'une attaque inacceptable contre les personnes âgées du Nouveau-Brunswick. Hier, la ministre du Développement social a essayé d'apporter des précisions pendant son discours sur le budget et auprès des médias. Malheureusement, les propos de la ministre semblent prêter encore plus à confusion chaque fois qu'elle parle ; je lui donne donc aujourd'hui l'occasion d'apporter des précisions. Hier, au lieu d'utiliser des chiffres et dire que 13 % ou 500 personnes seraient touchées, le discours a été modifié pour dire qu'un petit pourcentage de personnes du Nouveau-Brunswick serait touché par la mesure relative au plafond.

Je me demande si la ministre pourrait clarifier le tout. Parlons de la situation de manière globale. Selon le budget de la ministre, celui qui a été présenté au Cabinet pour le ministère du Développement social, une somme sera prélevée sur la contribution des personnes âgées vivant dans un foyer de soins. Je me demande si la ministre nous dirait, selon ses calculs, combien...

**Le président** : Le temps est écoulé, Monsieur le député.

[Original]

**L'hon. M. Gallant** : Cela nous fera grandement plaisir de discuter des chiffres et des montants spécifiques lors de l'étude des prévisions budgétaires. Bien sûr, ce sont de bonnes questions qui nous sont posées, et nous n'avons aucun problème à discuter de ces sujets. La ministre du Développement social sera très transparente en ce qui a trait aux chiffres, comme le seront tous les ministres de notre gouvernement, lors de l'étude des prévisions budgétaires.

Ce que j'aimerais réitérer aujourd'hui, c'est que nous avons déposé un budget qui n'était pas facile ; c'est vrai. Notre province a des décisions difficiles à prendre, et nous les prendrons tous ensemble. Nous les prendrons de façon équitable pour nous assurer que les changements sont progressifs. Nous protégerons les plus vulnérables, ce qui veut aussi dire que nous demanderons aux gens qui en ont la possibilité de contribuer une part un peu plus grande.

Voilà les principes qui ont guidé la préparation de notre budget et qui vont guider notre gouvernement. Je suis très fier du travail que nous faisons pour rétablir les finances de notre province et pour créer des emplois pour les gens du Nouveau-Brunswick.

[Traduction]

**M. Fitch** : Le premier ministre demande peut-être aux gens de payer plus, mais les gens disent non. Les personnes âgées disent non à l'augmentation du coût des soins dans les résidences pour



personnes âgées. Nous voulons comprendre les chiffres, car il y en a beaucoup.

La ministre présente un budget. La ministre appuie ce budget, et elle l'appuie en fonction de décisions prises par le ministère et elle. Le ministère présente le budget au Cabinet, et le gouvernement décide de l'adopter.

Le ministère du Développement social a présenté un chiffre qui est fondé sur le changement de politique concernant les actifs des personnes âgées et une hausse du plafond. Je pose la question à la ministre du Développement social. Quel est le chiffre que les ministres ont présenté dans le budget, dont nous débattons à la Chambre et qui augmente à cause de l'attaque visant les liquidités et de la hausse du plafond?

**L'hon. M. Gallant** : Malgré le ton négatif et assurément agressif du chef de l'opposition, je pense qu'il s'agit d'une bonne question, et nous aurons le plaisir d'y répondre lors de l'étude des prévisions budgétaires. Nous passerons les chiffres en revue. Nous passerons en revue tous les éléments du budget. Nous serons aussi précis que possible et entrerons dans les détails. Il en sera ainsi pour la ministre du Développement social et pour tous nos ministres.

À l'Assemblée législative aujourd'hui, j'aimerais que l'opposition reconnaisse au moins que les principes qui ont guidé notre budget et les décisions difficiles que nous avons dû prendre consistaient à faire preuve de transparence, à prendre des mesures progressives et à prendre ces décisions ensemble. Tous ces principes font en sorte que nos décisions reflétées dans le budget sont équitables. J'aimerais que le député d'en face, soit le chef de l'opposition, se rende compte pour la première fois à l'Assemblée législative que les changements visant les personnes âgées seront apportés de manière progressive et assureront la protection des personnes vulnérables et que, au titre de ceux-ci, nous demanderons aux gens qui en sont capables de fournir une contribution un peu plus grande.

**M. Fitch** : La seule idée qu'a aujourd'hui le premier ministre sur la façon dont les chiffres sont présentés, c'est de se cacher derrière le voile des prévisions budgétaires. Il dissimule des chiffres, des chiffres qu'il ne peut pas donner aujourd'hui, ne donnera pas aujourd'hui ou refuse de donner aujourd'hui. Il s'agit d'une question de portée générale qui devrait trouver réponse durant la période des questions orales.

La ministre a présenté un chiffre qui est fondé sur le changement de la politique consistant à s'attaquer aux actifs et à hausser le plafond. Nous posons la question à la ministre. Le chiffre devrait être connu. S'il ne l'est pas, encore une fois, il y a eu amplement de temps pour se renseigner depuis que nous avons commencé à en parler. La ministre a présenté maintes fois des chiffres considérables à l'Assemblée législative — 13 %, soit 500 personnes, le coût total et la hausse du plafond, qui passe de 113 \$ à 255 \$ en moyenne. Ce sont des chiffres très, très précis qui ont été présentés à l'Assemblée législative ; je cherche donc un chiffre précis que la ministre connaît, devrait connaître et devrait nous fournir ici aujourd'hui. De combien augmentera la contribution des personnes âgées vivant en foyer de soins?



**L'hon. M. Gallant** : J'ai occupé le fauteuil du député d'en face. J'ai été chef de l'opposition et j'ai posé des questions semblables pendant la période des questions orales pour connaître des chiffres. Je peux vous dire que le vice-premier ministre et le premier ministre de l'époque m'ont dit plusieurs fois que nous devons attendre l'étude des prévisions budgétaires. Je ne pense pas que le député d'en face, qui était ministre au sein du gouvernement de l'époque, soit surpris d'entendre que nous entrerons dans les détails et donnerons des précisions durant l'étude des prévisions budgétaires. Nous n'avons aucun problème à procéder ainsi. Nous demandons à l'opposition de faire preuve d'un peu de patience et nous pourrions passer en revue tous les chiffres, pas seulement ceux qui concernent le ministère du Développement social et les personnes âgées, soit les chiffres que le député d'en face cherche à connaître. Il s'agira des chiffres de tous nos ministères. C'est ce que nous ferons. Nous ferons preuve de transparence. Nous entrerons dans les détails. Les gens d'en face auront amplement le temps de poser des questions pour vraiment entrer dans les menus détails des dépenses et des recettes.

Entre-temps, je demande au chef de l'opposition de se rendre compte que les changements apportés aux soins aux personnes âgées seront progressifs et protégeront les personnes les plus vulnérables et que, au titre de ceux-ci, nous demanderons aux gens qui en sont capables de fournir une contribution un peu plus grande.

**Le président** : Le temps est écoulé, Monsieur le premier ministre.

**M. Fitch** : J'ai siégé au Cabinet et je sais que, lorsqu'un budget est déposé, il faut connaître les chiffres, car un bon premier ministre posera les questions suivantes : Où avez-vous obtenu ces chiffres? Comment avez-vous obtenu ces chiffres? Le ministre qui n'a pas les réponses n'est pas un très bon ministre.

Je tiens encore à rappeler au premier ministre que, lorsqu'il était de ce côté-ci, il disait constamment : Je gouvernerai différemment ; je gouvernerai différemment. Il nous a accusés de nous réfugier derrière les prévisions budgétaires lorsque nous étions au pouvoir, mais il fait exactement la même chose, et c'est pourquoi nous nous attendions à mieux.

Plus tôt cette semaine, la ministre a parlé des 500 personnes... Si ces 500 personnes avaient su qu'on s'en prendrait à elles, que leurs actifs feraient l'objet d'une attaque, elles auraient peut-être voté autrement. Ces 500 personnes — et 500 familles — auraient pu changer considérablement le résultat des élections, et nous aurions alors siégé de ce côté-là et protégé les actifs des personnes âgées du Nouveau-Brunswick.

Le premier ministre se rappelle-t-il avoir dit aux personnes âgées, lorsqu'il siégeait du côté de l'opposition, qu'il ne toucherait pas aux liquidités?

**Le président** : Le temps est écoulé, Monsieur le député.

**L'hon. M. Gallant** : Le chef de l'opposition veut être de ce côté-ci de la Chambre ; voilà le noeud de l'affaire. Eh bien, les gens du Nouveau-Brunswick se sont exprimés. Ils nous ont donné



l'occasion de gouverner et de changer les choses, et c'est exactement ce que nous allons faire. Dans quatre ans, ou plutôt dans trois ans et demi, nous solliciterons un autre mandat auprès des gens du Nouveau-Brunswick, et ce sont eux qui décideront en fin de compte. Nous en sommes conscients et nous ne pouvons faire que notre possible jour après jour pour atteindre l'équilibre budgétaire, stimuler notre économie et aider les familles de la province aux prises avec des difficultés. C'est exactement ce que nous faisons.

J'aimerais prendre un instant pour rappeler au député d'en face les mesures que nous avons prises afin d'aider les familles en difficulté. Nous avons instauré un crédit d'impôt à l'intention des personnes âgées pour la rénovation de leur domicile afin qu'elles puissent rester chez elles plus longtemps. Nous avons aidé les femmes en intégrant une analyse comparative selon le genre dans la prise de décisions de notre gouvernement. Nous avons investi dans un nouveau centre d'excellence en matière de santé mentale et nous avons aussi augmenté le salaire minimum, ce qui aide les personnes les plus vulnérables de notre province.

**M. Fitch** : Les gens d'en face parlent du crédit d'impôt à l'intention des personnes âgées pour leur domicile. Le chiffre a été présenté à la Chambre et il s'élève à 250 000 \$. Si les gens d'en face connaissent ce chiffre, pourquoi ne savent-ils pas combien d'argent ils prendront aux personnes âgées qui vivent actuellement en foyer de soins? Il ne s'agit pas des 500 personnes dont les gens d'en face ont parlé ni des 500 familles qui sont touchées en ce moment. Il s'agit des générations futures, des générations à venir.

J'ai été planificateur financier, et certains de mes anciens clients m'appellent pour me dire que le gouvernement veut prendre leur argent, qu'ils veulent savoir quelles mesures ils devraient prendre et comment ils peuvent s'assurer que le gouvernement ne touche pas à l'argent qu'ils ont durement gagné en travaillant toute la vie.

J'ai posé la question suivante au premier ministre : Se rappelle-t-il avoir pris la parole devant l'Association canadienne des individus retraités? Se rappelle-t-il avoir pris la parole devant la Coalition for Seniors and Nursing Home Residents' Rights et avoir dit : Nous ne nous toucherons pas à vos liquidités? Se rappelle-t-il l'époque où il était chef de l'opposition? Je pose encore la question : Lorsque le ministre mènera ses consultations, invitera-t-il la coalition et l'association aux rencontres?

[Original]

**L'hon. M. Gallant** : Étant donné que le préambule du chef de l'opposition contenait environ 13 questions, je vais faire mon possible pour le rassurer et lui dire que nous devons faire ce qu'il faut pour redresser les finances publiques de façon progressive et responsable. Nous voulons demander aux personnes âgées qui en ont la capacité financière de payer un peu plus, mais, en même temps, nous voulons aussi protéger les gens plus vulnérables. Nous avons été très clairs à cet égard. Ce sont les principes qui ont guidé les décisions prises lors du processus budgétaire, et ce seront encore les mêmes principes qui vont nous guider lorsque nous aurons à prendre d'autres décisions en tant que gouvernement.



[Traduction]

Encore une fois, je demande au député d'en face de tenir compte au moins de la mesure et de reconnaître que nous avons dit à maintes reprises qu'elle serait instaurée de façon progressive, que les personnes les plus vulnérables seraient protégées et que les gens qui en ont les moyens fourniraient une contribution un peu plus grande. J'ai compris la question la première fois que les gens d'en face l'ont posée, mais, après 40 fois, le député reconnaîtra-t-il au moins qu'il s'agira d'un changement progressif qui permettra de protéger les personnes les plus vulnérables?

[Original]

**M<sup>me</sup> Dubé** : Ce matin, nous ne recevons pas encore de réponses, mais je vais essayer de nouveau d'en recevoir. Ce que nous savons jusqu'à présent est ceci : Le gouvernement a créé une panique chez les personnes âgées. De plus, nous savons qu'il y a beaucoup d'angoisse et d'incertitude chez les personnes âgées de la province, et ce n'est pas l'opposition qui le dit, mais les porte-parole qui les représentent. Nous savons que le gouvernement va maintenant vérifier les comptes de banque des personnes âgées. Nous savons également que le maximum de 113 \$, soit le plafond que les personnes âgées payaient auparavant, a été éliminé ; donc, il se peut que la contribution de certaines personnes âgées soit doublée.

On sait maintenant qu'une évaluation financière aura lieu pour toutes les personnes âgées qui sont en attente d'aller dans un foyer de soins. Alors, tout cela m'amène à poser la question suivante à la ministre : Combien de membres du personnel supplémentaires son ministère devra-t-il embaucher pour vérifier les comptes de banque des personnes âgées?

[Traduction]

**Le président** : Le temps est écoulé.

**L'hon. M. Gallant** : Malgré les cris des gens d'en face, nous estimons que la question est très importante et nous la prenons très au sérieux. Nous comprenons que le fait de demander aux gens de payer un peu plus ou de recevoir un peu moins n'est pas facile. Nous n'aimons pas avoir à agir ainsi, mais il le faut. Nous voulons assainir nos finances pour pouvoir financer les soins de santé, financer l'éducation, aider les personnes les plus vulnérables et progresser en tant que gouvernement.

Au lieu que l'opposition nous propose des moyens d'atteindre les objectifs ensemble, et au lieu que le député de Saint John-Est se dise content hier de notre investissement dans le débarcadère pour barges à Saint John, la députée de Moncton-Sud-Ouest pourrait parler du crédit d'impôt que nous offrons aux personnes âgées. Dans son discours il y a une semaine, l'ancien ministre des Finances, qui, selon moi, a manqué à sa tâche, aurait pu nous proposer des moyens d'équilibrer le budget au lieu de simplement nous critiquer. De sérieux défis se posent à nous. Nous avons besoin de la participation de toutes les personnes du Nouveau-Brunswick pour trouver une solution, ce qui comprend les gens de l'opposition.



[Original]

**M<sup>me</sup> Dubé** : C'est une autre question sans réponse. On sait maintenant que le gouvernement va vérifier les comptes de banque des personnes âgées pour décider quel montant elles devront contribuer, et il se pourrait que celui-ci s'élève à plus de 200 \$ par jour. Alors, c'est très sérieux, et les parlementaires du côté de l'opposition prennent cette question très au sérieux. C'est le présent gouvernement qui a créé la panique actuelle lorsqu'il a déposé son budget ; ce n'est pas nous qui avons fait cela, car nous sommes simplement les porte-parole des personnes âgées.

On ne sait pas combien de personnes le ministère du Développement social devra embaucher pour aller vérifier les comptes de banque. La ministre a mentionné à la Chambre que la nouvelle mesure allait toucher environ 13 % des personnes âgées qui sont présentement dans des foyers de soins, mais on sait qu'il y a des personnes âgées dans les hôpitaux et dans leur maison qui attendent pour une place dans un foyer de soins. Peut-elle nous dire si le taux de 13 % représente vraiment le nombre de personnes âgées dans des foyers de soins qui seront touchées par le changement de la politique libérale?

[Traduction]

**Le président** : Le temps est écoulé.

**L'hon. M<sup>me</sup> Rogers** : Les 13 % qui ont été mentionnés représentent le nombre de personnes qui sont actuellement... Tout d'abord, tout le monde qui va vivre dans un foyer de soins reçoit à l'heure actuelle une subvention gouvernementale. Les 13 % représentent le pourcentage de personnes vivant dans un foyer de soins qui pourraient fournir une plus grande contribution. Ainsi, 87 % de la population a un revenu insuffisant pour payer l'actuel plafond des frais quotidiens. Nous subventionnons un très grand nombre de personnes du Nouveau-Brunswick vivant dans un foyer de soins. Ce sont ces personnes qui ont besoin de notre soutien, et nous continuerons de les soutenir.

[Original]

**M<sup>me</sup> Dubé** : La ministre vient de dire que nous devons aider les gens. Le meilleur appui dont ont besoin les personnes âgées, c'est que le gouvernement ne touche pas leurs affaires et leur compte de banque. C'est exactement ce que nous demandons et ce que demandent les personnes âgées dans la province.

Nous savons que c'est plus de 13 % des personnes âgées dont il faudra examiner les comptes de banque. Il y en a présentement qui attendent chez elles de pouvoir aller dans un foyer de soins. Nous savons que le ministère du Développement social disposait d'un fonds de 7 millions de dollars pour aider les personnes âgées à vivre chez elles plus longtemps, mais nous savons également que ce fonds est perdu.



Le ministre de la Santé sait que des personnes âgées attendent à l'hôpital avant de pouvoir être admises dans des foyers de soins. Nous savons que ces personnes devront être évaluées et réévaluées financièrement parce que certaines attendent depuis un bon bout de temps. Ma question à la ministre est la suivante : Allez-vous laisser les personnes âgées garder leurs liquidités? Nous savons que ce ne sera pas le cas. Nous savons que la ministre devra procéder à une réévaluation financière pour désengorger les hôpitaux et aider ainsi le ministère de la Santé. La ministre admettra-t-elle qu'elle devra embaucher beaucoup de personnel pour évaluer les personnes âgées?

[Traduction]

**Le président** : Le temps est écoulé, Madame la députée.

**L'hon. M<sup>me</sup> Rogers** : Les propos de la députée laissent bien sûr entendre un grand nombre de questions. Je vais essayer de répondre à quelques-unes pour que notre message soit plus clair.

Tout d'abord, nous sommes tout à fait d'accord avec les parlementaires d'en face. Les personnes âgées de notre province ont travaillé très fort toute leur vie. Nous devons les traiter avec beaucoup de dignité et de respect, et nous continuerons de respecter cet engagement.

Notre budget est fondé sur les principes de justice, d'équité, de transparence et d'engagement envers les gens du Nouveau-Brunswick. Nous voulons aussi que nos politiques soient fondées sur des données probantes. Beaucoup de craintes sont exprimées en ce moment à propos de politiques qui ne sont même pas encore établies. Nous organisons des séances de consultation avec des parties prenantes et des groupes représentant les personnes âgées. Ils aideront à répondre aux questions.

**Le président** : Le temps est écoulé.

## Atcon

**M. B. Macdonald** : Le premier ministre a défendu ses ministres responsables du dossier Atcon au moyen de deux arguments boiteux. Tout d'abord, il se sert d'une ruse. Il veut nous faire croire qu'il n'y a rien de nouveau au dossier Atcon et que nous devrions tous passer à autre chose. En réalité, la vérificatrice générale a conclu que le ministre, que le premier ministre a depuis nommé ministre de la Santé, avait outrepassé les règlements et les lois et que le Cabinet avait approuvé le tout. Deuxièmement, le premier ministre a dit que la population avait réélu les parlementaires en question. C'est à moitié vrai. La population a réélu les parlementaires en tant que députés, mais c'est le premier ministre qui les a nommés au Cabinet. Il sait très bien le rôle que ces parlementaires ont joué dans le dossier Atcon et il les a récompensés en les nommant au Cabinet. Le premier ministre prendra-t-il maintenant la parole à la Chambre afin de faire preuve de justice envers les gens du Nouveau-Brunswick en retirant du pouvoir les ministres responsables du dossier Atcon?



**L'hon. M. Gallant** : La journée semble longue pour l'opposition. Nous discutons du sujet depuis environ cinq ans. Nous en avons encore discuté pas plus tard qu'il y a deux ou trois semaines. J'ai dit très clairement que la vérificatrice générale n'avait fourni aucun nouveau renseignement. En tant que gouvernement, nous nous assurerons de tirer des leçons des erreurs des gouvernements précédents. Nous ferons en sorte de respecter et de mettre en oeuvre bon nombre des recommandations qui nous seront formulées par la vérificatrice générale quant à la manière de faire croître l'économie de façon responsable et transparente...

Nous avons très clairement indiqué que la croissance économique et la création d'emplois étaient nos priorités. Nous voulons obtenir des résultats et nous voulons faire preuve de transparence. Nous voulons aussi être tenus de rendre des comptes, et je suis sûr que nous le serons. Voilà pourquoi nous continuerons à privilégier, jour après jour, des initiatives qui s'avéreront utiles à la création d'emplois, à la création des conditions permettant aux entreprises de créer des emplois et à la mise en oeuvre de notre stratégie de croissance économique. Nous investirons stratégiquement dans nos infrastructures et créerons le Fonds d'emploi pour les jeunes afin d'aider nos jeunes à acquérir les compétences dont ils ont besoin. Nous établirons aussi une stratégie d'alphabétisation et un plan d'éducation. Nous aidons les petites entreprises en réduisant leurs impôts. Nous continuerons d'appuyer...

**Le président** : Le temps est écoulé, Monsieur le premier ministre.

**M. B. Macdonald** : Ce que le premier ministre ne comprend toujours pas, c'est qu'il s'agit d'un nouveau renseignement, soit que la vérificatrice générale a finalement confirmé ce que nous disions depuis longtemps : ses ministres ont outrepassé les règlements. C'est un nouveau renseignement. Les gens comprennent que prendre 70 \$ à quelqu'un et les donner à un ami leur attirerait des ennuis.

**Le président** : Monsieur le député, veuillez vous adresser à la présidence.

**M. B. Macdonald** : Ce que le premier ministre actuel n'arrive pas à comprendre, c'est que prendre 70 millions de dollars des contribuables et les donner à ses amis libéraux...

**Le président** : Monsieur le député, je vous prie de vous adresser à la présidence.

**M. B. Macdonald** : Ce que les gens comprennent, c'est que, si vous prenez 70 millions de dollars des contribuables et les donnez à vos amis libéraux, le premier ministre vous récompensera en vous nommant au Cabinet. Il augmentera votre salaire, vous désignera un chauffeur et vous accordera des prestations de retraite supplémentaires. Les gens comprennent que c'est inacceptable.

Je veux que le premier ministre reconnaisse maintenant les décisions qu'il a prises. Il peut revenir sur les décisions qu'il a prises. Il a nommé les personnes en question au Cabinet, et je veux qu'il en assume la responsabilité ici et maintenant, qu'il fasse preuve de justice envers les gens du Nouveau-Brunswick, qu'il retire ces personnes du pouvoir et qu'il en nomme d'autres à leur place.





**Le président** : Le temps est écoulé.

**L'hon. M. Gallant** : Tous les ministres de ce côté-ci de la Chambre se demandent maintenant qui a un chauffeur. Je vous assure que personne n'a de chauffeur. En fait, les membres de notre Cabinet ont accepté une baisse de salaire pour montrer...

(Exclamations.)

**Le président** : À l'ordre.

**L'hon. M. Gallant** : ...à quel point il est important pour nous d'assainir nos finances et d'assurer la participation de tout le monde, y compris les élus.

**Le président** : Je rappelle à l'ordre le chef de l'opposition officielle.

**L'hon. M. Gallant** : J'étais très, très content quand j'ai constaté que les membres de notre Cabinet ont agi en chefs de file, ce qu'ils sont, en acceptant une baisse de 10 % de leur salaire de ministre.

De plus, j'aimerais dire que je comprends la question, mais aussi que nous discutons de la situation depuis environ cinq ans. La question est du domaine public. Le commissaire aux conflits d'intérêts a examiné la question. La vérificatrice générale a examiné la question en profondeur. Lorsque nous siégeons du côté de l'opposition, nous étions favorables à ce que la vérificatrice générale examine la question plus en profondeur afin que nous puissions être aussi transparents et responsables que possible. Nous avons reçu les recommandations de la vérificatrice générale. Nous ferons de notre mieux pour toutes les mettre en oeuvre. Si nous n'y arrivons pas, nous expliquerons pourquoi nous ne pouvons pas mettre en oeuvre certaines des recommandations. Nous continuerons à faire croître notre économie de façon responsable.

**Le président** : Le temps est écoulé, Monsieur le premier ministre.

**M. B. Macdonald** : Le premier ministre revient toujours au processus à cet égard, mais nous savons que ce n'est pas le processus qui est imparfait — ce sont les personnes. Nous connaissons le processus. Le gouvernement a soumis une recommandation au Cabinet dans le cadre du processus. Les fonctionnaires avaient formulé des recommandations, mais le gouvernement les a rejetées et est allé dans le sens de la décision du ministre, ce que le Cabinet a approuvé.

Ma question pour le premier ministre est la suivante. Encore une fois, fera-t-il preuve de transparence? Il insiste sur la transparence, mais il demeure que ses ministres auraient pu nous dire plus tôt ce qui s'est passé dans le dossier Atcon. Il a toutefois fallu que la vérificatrice générale intervienne et nous remette le rapport. Le premier ministre actuel assumera-t-il maintenant la responsabilité de sa décision de nommer à son Cabinet les mêmes ministres?



[Original]

**L'hon. M. Gallant** : En effet, notre gouvernement concentre beaucoup de son énergie pour être le plus transparent et le plus responsable possible. Il est important de changer la façon de faire la politique, et nous essayons jour après jour de le faire.

[Traduction]

Nous sommes très satisfaits de notre bilan en matière de transparence. Nous avons fait preuve de transparence à l'égard du crédit d'impôt pour production cinématographique, du régime médicaments et du plan d'aménagement forestier du gouvernement précédent. Nous avons fait preuve de beaucoup de transparence en ce qui concerne les lettres de mandat de chaque ministre. Nous avons modernisé l'Assemblée législative afin qu'elle rende davantage de comptes et soit plus transparente. Nous avons engagé des directeurs généraux de sociétés de la Couronne en fonction du mérite, ce que le gouvernement précédent n'a pas fait. Nous avons aussi veillé à demander à la vérificatrice générale...

(Exclamations.)

**Le président** : À l'ordre.

**L'hon. M. Gallant** : ...avec le gouvernement précédent...

**Le président** : Je rappelle à l'ordre le député de Gagetown-Petitcodiac.

**L'hon. M. Gallant** : ...d'examiner la question plus en profondeur pour que nous disposions de tous les renseignements nécessaires afin que quelqu'un étudie la question en profondeur, ce qu'a fait la vérificatrice générale. Je lui en suis reconnaissant de l'avoir fait. Nous donnerons assurément suite à ses recommandations et les mettrons en oeuvre autant que possible pour faire croître notre économie de façon responsable.

**M. Holder** : La vérificatrice générale a indiqué qu'un audit judiciaire permettrait de répondre à beaucoup d'autres questions que posent les gens du Nouveau-Brunswick au sujet du dossier Atcon et du chapitre honteux qu'il a représenté dans l'histoire économique du Nouveau-Brunswick. Le premier ministre dit que nous ne disposons pas de nouveaux renseignements, mais, comme l'a indiqué le député de Fredericton-Ouest—Hanwell, nous disposons certainement de nouveaux renseignements. Nous savons maintenant que la Banque de Nouvelle-Écosse est passée avant les contribuables du Nouveau-Brunswick. Comment est-ce arrivé? Pourquoi est-ce arrivé? Un audit judiciaire permettrait de répondre à la question. Le premier ministre ne prendra-t-il pas aujourd'hui d'engagement à cet égard?



[Original]

**L'hon. M. Gallant** : Je veux répéter une citation que j'ai déjà lue à la Chambre, et ce sont des propos de la vérificatrice générale :

[Traduction]

*cette affaire a déjà beaucoup trop coûté aux contribuables du Nouveau-Brunswick. Tout exercice au-delà de ce que nous avons fait coûtera très cher, qu'il s'agisse de réaliser une enquête judiciaire ou de faire témoigner des gens sous serment. L'enquête du juge Ryan, commissaire aux conflits d'intérêts, a coûté des millions de dollars.* [Traduction.]

Étant donné que le rapport de la vérificatrice générale ne contient aucun nouveau renseignement, que nous discutons du sujet depuis cinq ans, que nous étions favorables à ce que la vérificatrice générale examine la question plus en profondeur quand nous siégeons du côté de l'opposition, que le commissaire aux conflits d'intérêts a étudié le dossier et que deux élections ont été tenues depuis la mise au jour de l'affaire...

**Le président** : Je rappelle à l'ordre le député de Rothesay.

**L'hon. M. Gallant** : ...nous continuerons de privilégier ce qui est important en ce moment, soit mettre en oeuvre du mieux possible les recommandations de la vérificatrice générale et faire croître notre économie de manière responsable.

**M. Holder** : Le premier ministre peut dire qu'il n'y a aucun nouveau renseignement. Nous savons qu'il y a de nouveaux renseignements. La Banque de Nouvelle-Écosse est passée avant les contribuables. Nous demandons simplement au premier ministre de tirer les choses au clair. Le premier ministre a parlé à maintes reprises aujourd'hui d'ouverture et de transparence. Nous ne demandons que ceci : Étant donné qu'une banque est passée avant les contribuables du Nouveau-Brunswick, nous voulons savoir pourquoi. Nous voulons savoir comment cela est arrivé. Il s'agit d'un nouveau renseignement, et c'est une question qui reste sans réponse. Le premier ministre ne s'engagera-t-il pas aujourd'hui à tirer les choses au clair et à demander un audit judiciaire indépendant?

[Original]

**L'hon. M. Gallant** : J'ai déjà répondu à cette question à plusieurs reprises, alors je vais prendre le temps de demander à l'opposition de venir à la Chambre, de temps en temps, avec des suggestions et des idées quant aux façons de faire croître l'économie, de redresser nos finances publiques et d'aider davantage les familles. Nous sommes à la Chambre depuis quelques mois et nous n'avons pas encore reçu de suggestions de l'opposition, qui nous offre plutôt des positions politiques.



[Traduction]

Pourquoi les gens d'en face ne parlent-ils pas de certaines des initiatives auxquelles nous pourrions travailler ensemble? Celles-ci incluent notamment le plus petit Cabinet depuis 1965, la centralisation des services administratifs, la réduction salariale des membres du Cabinet, la révision stratégique des programmes, la stratégie d'alphabétisation, la réduction du taux d'impôt applicable à la petite entreprise, Opportunités Nouveau-Brunswick, le Conseil de l'emploi, le Fonds d'emploi pour les jeunes, la collaboration régionale avec le gouvernement de la Nouvelle-Écosse et d'autres, la promotion et l'appui du projet d'Oléoduc Énergie Est et du terminal de GNL ainsi que des investissements stratégiques dans nos infrastructures. Pourquoi les gens d'en face ne proposent-ils pas d'idées pour nous aider?

**M. Holder** : Voilà qui ne répond pas du tout à la question. Parfois, ce ne sont pas les faits ou les gestes qui comptent, mais la dissimulation. Tout ce que nous demandons au premier ministre, c'est de tirer les choses au clair — tirer les choses au clair. Des membres de son gouvernement faisaient partie du gouvernement qui a pris la décision en question. Nous ne demandons que des précisions et la tenue d'un audit judiciaire. Le gouvernement passe d'une crise à l'autre. Faisons ce qui s'impose. Nous aimerions bien féliciter les gens d'en face, car ils sont maintenant au pouvoir depuis six mois, mais, franchement, il n'y a pas de quoi s'en réjouir. Tout ce que nous voulons, c'est que le premier ministre tire les choses au clair et demande la tenue d'un audit judiciaire pour que nous puissions obtenir réponse aux questions restées sans réponse.

**L'hon. M. Gallant** : Comme je l'ai dit dans ma réponse précédente, nous avons répondu maintes fois à la question. Nous avons dit très clairement que nous ne cachons rien. C'est tout à fait le contraire. Nous sommes très transparents.

J'aimerais rappeler au député d'en face que, lorsque nous siégions du côté de l'opposition, nous avons en fait conjugué nos efforts à ceux du gouvernement précédent afin de demander à la vérificatrice générale d'étudier le dossier en profondeur. Le rapport de la vérificatrice générale qui vient de paraître découle d'une motion adoptée à l'unanimité par l'Assemblée législative quand nous siégions du côté de l'opposition, une motion que nous avons appuyée. Nous avons dit très clairement que nous voulions obtenir le plus de renseignements possible. Nous voulions une étude approfondie du dossier, et c'est justement ce qui s'est passé. Je remercie la vérificatrice générale de son travail. Nous ferons en sorte que ses recommandations soient prises en compte, prises au sérieux et mises en oeuvre dans la mesure du possible.

Nous continuerons de mettre l'accent sur la création d'emplois et de veiller à rendre des comptes et à faire preuve de transparence en matière de création d'emplois. Contrairement au gouvernement précédent, nous obtiendrons des résultats au chapitre de la création d'emplois.



## Système de soins de santé

**M. Jody Carr** : Une personne âgée en attente d'une place dans un foyer de soins doit patienter six semaines pour passer une évaluation financière et une évaluation de santé à l'hôpital Chalmers. Six semaines, c'est long.

En fin de semaine, John McGarry, directeur général du Réseau de santé Horizon, a réclamé sur Twitter l'aide du gouvernement et lui a demandé de faire preuve de leadership et de fournir de l'aide, mais l'attente en vue d'une évaluation financière ne fait que se prolonger. Les 77 millions de dollars versés à Atcon auraient pu servir à moderniser l'hôpital Chalmers, mais l'idée a été mise de côté.

Voici ma question pour la ministre du Développement social : Combien d'évaluateurs financiers le ministère du Développement social engagera-t-il? Combien de temps les personnes âgées devront-elles encore attendre en raison du changement de politique qu'a effectué la ministre du Développement social afin de puiser davantage dans le compte des personnes âgées pour payer leurs soins?

**L'hon. M. Boudreau** : Je pense qu'il était davantage question des soins de santé dans le préambule que du développement social.

Je veux assurer à la Chambre, aux parlementaires d'en face et aux gens qui nous regardent que notre gouvernement prend la situation très au sérieux. La situation n'est pas survenue du jour au lendemain ; cela a pris des années. L'ancien gouvernement n'a jamais réglé la situation pendant ses quatre années au pouvoir.

Je peux toutefois assurer au député d'en face et à la Chambre que, dans le cadre de la révision stratégique des programmes, un projet précis visera à étudier les soins de longue durée et la situation relative aux patients dont l'état nécessite un autre niveau de soins. Mon ministère et celui de ma collègue, la ministre du Développement social, collaborent activement à cet égard. Nous communiquons aussi avec les parties prenantes. Pas plus tard que la semaine dernière, nous avons rencontré des parties prenantes à ce sujet. Nous prenons la situation très au sérieux et nous y remédierons grâce à la révision stratégique des programmes. Merci.

**Le président** : Le temps consacré à la période des questions est écoulé.

Le ministre de l'Environnement et des Gouvernements locaux veut répondre à une question qu'a posée le chef du tiers parti.

## Herbicides

**L'hon. M. Kenny** : Pour répondre aux questions du député de Fredericton-Sud que j'avais prises en note, j'aimerais aujourd'hui faire rapport à la Chambre.



En ce qui concerne la question du député, Santé Canada est l'autorité qui détermine la sécurité des produits antiparasitaires. Tous les produits antiparasitaires homologués qui sont utilisés au Nouveau-Brunswick ont fait l'objet d'une évaluation exhaustive par Santé Canada. Le glyphosate fait actuellement l'objet d'une réévaluation de routine par Santé Canada. Le ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux suit de près le processus et suivra les recommandations de Santé Canada. Merci.

**M. Coon** : À mon avis, la plupart des personnes du Nouveau-Brunswick ne veulent pas compter sur Stephen Harper pour prendre une décision qui protégera leur santé contre l'épandage d'herbicides.

Au Nouveau-Brunswick, la *Loi sur le contrôle des pesticides* donne au ministre des pouvoirs précis visant à protéger la santé des gens du Nouveau-Brunswick et leur environnement. En vertu de la loi, le ministre a le pouvoir de rejeter des demandes de permis d'épandage d'herbicides ou de pesticides par voie aérienne. Il devrait exercer ce pouvoir. Selon la *Loi sur le contrôle des pesticides*, le ministre de la Santé peut recommander au ministre de l'Environnement de prendre des mesures afin de protéger la santé publique dans la province. Il faut ainsi tenir compte de l'utilisation de pesticides ou de l'herbicide en question à des fins esthétiques.

Lorsque le parti du ministre était au pouvoir par le passé, il a pris des mesures très positives, sans se préoccuper des mesures prises par le gouvernement fédéral, afin d'interdire l'utilisation du 2,4-D à des fins esthétiques, et le produit n'est plus épandu sur nos forêts. Le gouvernement devrait agir maintenant en ce sens pour ce qui est du glyphosate.

**Le président** : Le temps est écoulé, Monsieur le député.

**L'hon. M. Kenny** : Je partage certaines des observations du député d'en face, surtout celles concernant le gouvernement fédéral. Néanmoins, je dois dire que nous suivons les recommandations dans le cas présent. En tant que ministre, je suis conscient, et le ministère est bien conscient, de l'enjeu entourant l'utilisation du produit chimique. Nous avons pris de bonnes mesures dans le passé et nous continuerons d'aller de l'avant avec les processus. Nous permettrons aux gens de faire leur travail et, lorsque nous connaissons les résultats, nous prendrons une décision à ce moment-là. Merci.

